

Laudatio Bernard Durand

« Accusé Bernard Durand, levez-vous ! » Euh, enfin non, restez plutôt assis...

Vous qui êtes fasciné par le crime au point d'avoir consacré de nombreuses recherches au droit criminel ! Sans doute les crimes d'aujourd'hui vous paraissent-ils bien fades, puisque vous avez choisi d'étudier ceux d'hier, bien plus sanguinolents et brutaux ! C'est ainsi que vous consacrez de nombreux travaux à la *torture* et à la *douleur* ! La torture... La douleur... Seriez-vous sadique ?

Votre deuxième chef d'accusation est le colonialisme. Vous enseignez depuis de nombreuses années à la Faculté de droit de *Dakar*. Vous y avez même vécu pendant 14 ans. En plus vous y avez été prosélyte, puisque vous y avez formé de très nombreux professeurs de droit, qui ont essaimé à travers le *continent africain*.

Le troisième chef d'accusation m'a été confirmé par les services de contre-espionnage : Vous êtes un agent double, forcément un peu traître à la patrie ! Dans ce cadre, vous vous êtes spécialisé en droit successoral musulman, au point de devenir un expert internationalement reconnu en la matière, même aux yeux des musulmans... Je pense qu'on a du en envoyer à *Guantanamo* pour moins que ça !

Quatrième chef d'accusation : Vous avez une bougeotte... incroyable ! J'ai déjà dit que vous aviez enseigné à *Dakar*... Mais pour compléter l'information, il serait sans doute plus rapide de citer les pays dans lesquels vous n'avez jamais enseigné. Cela m'évoque d'ailleurs une question : Comment, après autant d'années passées loin de votre patrie *languedocienne*, se fait-il que vous ne vous soyez jamais départi de votre accent du *Midi* ?

Cinquième chef d'accusation : Votre production scientifique est impressionnante, tant par la quantité et la qualité de vos écrits, que par le nombre de doctorants que vous encadrez. Ils seraient actuellement au nombre de 11 ! Et dire que vous êtes retraité... J'ose à peine imaginer combien ils étaient avant !

Sixième – et dernier – chef d'accusation : Vous avez noué avec la ville de Liège et son université des liens pour le moins suspects. Vous la fréquentez déjà à l'époque de mon maître, Roger Vigneron, avec qui vous étiez lié d'amitié. Depuis lors – et même après le décès de ce dernier – vous y revenez régulièrement. Il est vrai que l'université de Liège est également liée à la vôtre dans le cadre du réseau *Latinus*... Et, il est vrai qu'à Liège, il y a toujours l'élève de votre ami Roger...

Après la lecture de ces 6 chefs d'accusation, je me retrouve dans la position du juge romain, confronté à une alternative très simple : Je condamne ou j'absous ? Si j'optais pour la condamnation, ce serait pure jalousie. Je choisis donc de vous absoudre. Et au-delà de cette absolution, je déclare solennellement que nous sommes fier de vous compter parmi nos docteurs *honoris causa* !

Jean-François Gerkens
Professeur à la Faculté de Droit et de Science Politique
Université de Liège